

La pompe à bras de CLANS

D'abord, un peu d'histoire :

Passage obligé sur l'ancienne voie romaine, et déjà occupé par les hommes à l'âge de bronze, « CLANTIUM », occupa une place stratégique dans notre région.

Cité en 1066 sous le nom de « CLANSIS », ce village au riche patrimoine forestier est affranchi par la Reine JEANNE, Comtesse de PROVENCE, avant de rejoindre la maison de Savoie en 1389.

Le droit d'approvisionnement en sel, la qualité des bois de ses forêts ainsi que les fonctions juridictionnelles et administratives firent de CLANS une cité prospère.

1929 verra la fin de la construction du complexe hydroélectrique de BANCAIRON.

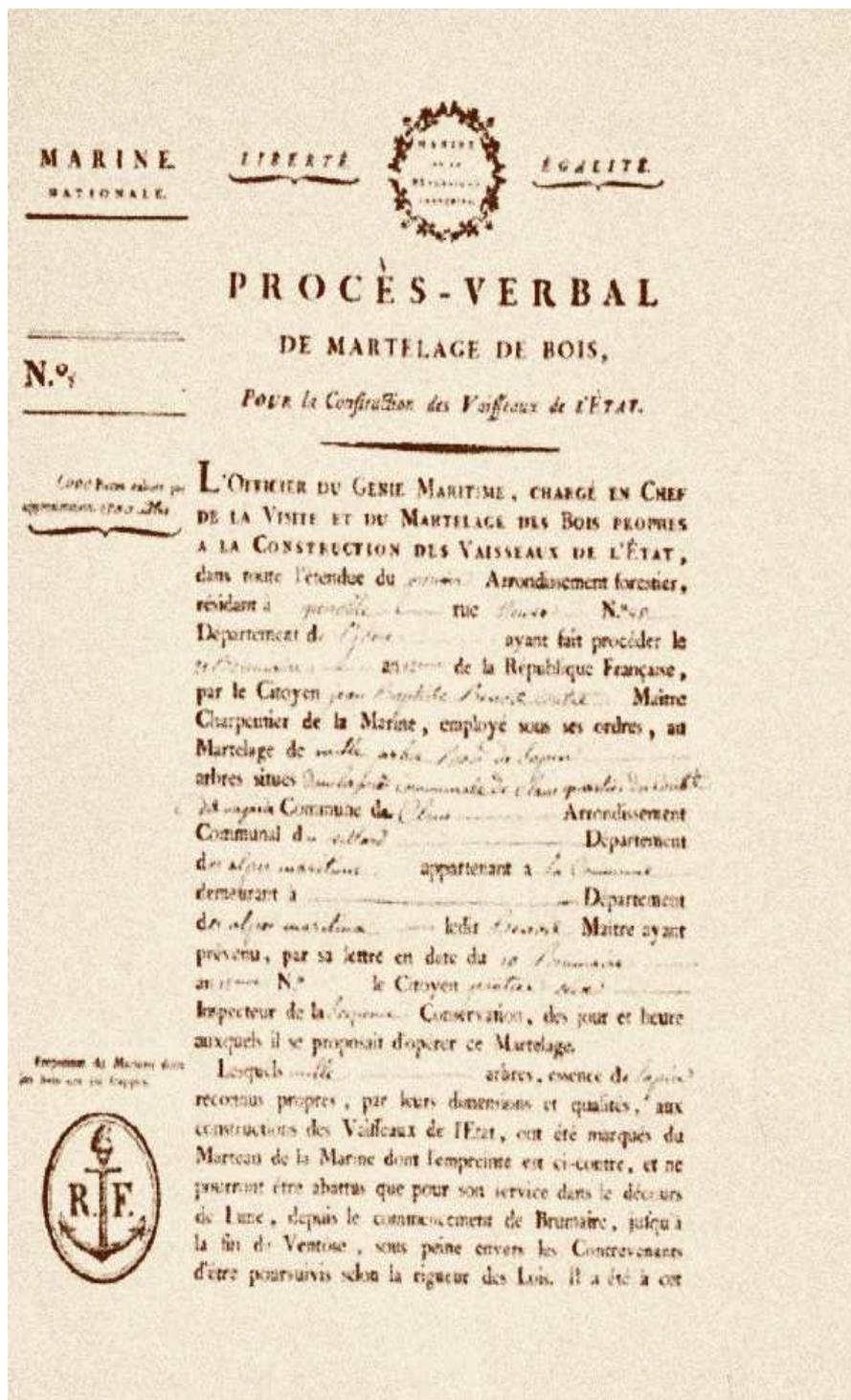
Cette commune, refuge pendant la seconde guerre mondiale, sera raflée le 25 octobre 1943 par la Gestapo entraînant l'arrestation de 27 personnes pendant que les habitants du village aidaient une trentaine d'autres à fuir dans la forêt.

La forêt de Clans

Réputée, la forêt de CLANS fournit au fil des siècles des bois de sapin remarquables.

Les archives départementales des Alpes-maritimes renferment des documents d'exception tel le « *Mémoire pour le sieur Pierre François Aguilhon en qualité d'acheteur d'une forêt de bois de sapin appartenant à la Communauté de Clans dans le Comté de Nice* » qui fait état en 1737 de l'exploitation et même de l'exportation de cette riche ressource « *La Communauté de Clans possédant une forêt de bois de sapin, obtint de S.M. le Roi de Sardaigne une permission de vente, et de sortir hors de ses Etats les bois de cette forêt* » l'autorisation contient des clauses de circonférence d'arbre et de limite dans le temps « *jusqu'à la fin de 1754 et en sus, le nombre d'années d'interruption, dans le cas qu'il survint quelque guerre* ».

13 novembre 1803, là encore une trace de l'importance des produits forestiers de Clans dans le « Procès-verbal de martelage de bois pour la construction des vaisseaux de l'Etat » autorisant le marquage pour la coupe de « mille arbres, essence de sapin, reconnus propres, par leurs dimensions et qualités, aux constructions des Vaisseaux de l'Etat ».



Feu de grange !

C'est après un soir de festivités qu'éclate une rixe dans le village... en cette nuit du 27 février 1827 et que brûle la grange de Pierre SCOFFIER.

A l'issue d'une courte enquête, les carabiniers Louis VIRGINIO et Jean-Baptiste GARANTE appréhendent, le 4 mars 1827, deux bergers, Jacques LATTE et Honoré ROUX en possession d'une « *bourse en peau avec briquet, deux pierres à feu, amadou et mèche soufrée* ». Conduits à VILLARS, ils sont interrogés le 11 mars 1827, par le juge André Just DURANDY et incarcérés.

Trois ans plus tôt, un autre incendie volontaire avait ravagé, le 26 septembre 1823, la propriété du notaire Luigi Gaétano REGIS.

Feux de forêt :

Elle est jalousement protégée la forêt Royale de CLANS avec des directives strictes, rédigées le 28 août 1844, « *Surveiller d'une manière particulière et journalière la forêt (...) ordonner à tous les ouvriers qui s'y trouvent au nombre de 50, de se transporter de suite et partout où ils pourraient voir de la fumée (...) envoyer un porteur au Maréchal des Logis des Carabiniers stationnés à Clans, très bien disposé à leur prêter main forte* ». Mais aussi semble-t-il, exposée à des tentatives d'incendie justifiant « *l'activité qu'on doit déployer dans ce moment pour détourner les malveillants et tâcher de les arrêter dans leurs projets criminels (...) les gardes ont été visiter tous les endroits où on a tenté de mettre le feu* ».

Et à la fin du rapport, une conclusion sans aménité « *cette commune ne pense qu'à se procurer des pâturages et à rendre les terrains boisés à la culture, et elle ferme les yeux sur ceux qui tentent d'incendier.* »

L'incendie viendra... 2 jours plus tard... avec son cortège d'interrogations « *des soupçons planent sur le domestique d'un certain Raybaud aubergiste à Clans, qui pendant la nuit de l'incendie s'est rendu au haut de la forêt Royale avec une lanterne pour chercher des fromages (...) on craint que ce ne soit cet individu, qui en partant n'ait allumé le feu du côté du bois communal attenant à la forêt Royale, quant à l'autre côté, on soupçonne un certain Lubonis, qui est déjà passé en France* ».

Songez que vingt ans plus tôt, en janvier 1824, le Grand Roi Charles Félix, visionnaire, avait ordonné le défrichement de trente-six hectares de la forêt de CLANS, défrichement justifié par la mise en culture et la sécurisation contre les bêtes sauvages...

Moment d'émotion !

Mardi 17 août 1922, vingt-trois heures, l'habituelle quiétude des habitants et des estivants est troublée par le lugubre appel du Tocsin. L'immeuble de Monsieur Louis ROUX, mitoyen de l'hôtel CHAMPOUSSIN est la proie des flammes.

Le bâtiment contient tous les combustibles qui peuvent conduire au drame : une tonne et demi de bois associée à une tonne de paille. La pompe à bras du village est rapidement mise en œuvre par la population sous l'autorité de Monsieur le Maire alors qu'un télégramme adressé à la Préfecture parvient aux pompiers de Nice à minuit.

Quinze hommes commandés par l'Adjudant ELIOTROFE partent de NICE avec l'autopompe départementale et arrivent en moins de deux heures sur les lieux du sinistre pour terminer l'extinction de ce brasier qui outre la destruction totale du bâtiment touche gravement l'habitation voisine de Monsieur ROSSIGNOL.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, CLANS, sur son rocher, renferme de nombreux trésors, tant architecturaux que culturels, fleurons de son passé de ville la plus importante de la vallée.

Destin peu courant que celui de cette communauté qui choisit une place de premier ordre au sommet d'un plateau dominant la Tinée.

Revenus au goût du municipe dès le début du moyen âge, les Clansois arrivèrent à vivre loin des pillages, incendies, sièges et fléaux qui fondirent sur les petits villages dont certains s'enorgueillissaient d'avoir un château.

Seuls, l'épidémie de peste de 1347 et le tremblement de terre de février 1887 amenèrent de graves périls.

A CLANS, il y a aussi un autre « trésor » sagement conservé... Et qui nargue le temps depuis cent quatorze ans, symbole maintenant désuet de cette volonté des hommes de se prémunir contre le feu :



La ... pompe à bras...

Alain BERTOLO
Juillet 2008